

Monsieur Pascal Mailhos
Préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes
106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03

Objet : Cohérence TER/TCL et Concertation sur les projets de métro à Lyon

Lyon, le 12 mars 2021

Monsieur le Préfet,

L'Etat attache la plus grande importance au développement des Services Express Métropolitains et à la nécessaire cohérence entre services urbains et services TER. Dans cette optique, vous trouverez ci-joint un courrier adressé à Monsieur le Président de la Métropole de Lyon, Président du SYTRAL

Il importe que la concertation publique prévue cet automne sur les projets de métro dans la métropole de Lyon prenne en compte des projets répondant à cet objectif. Le projet du métro E, tel qu'il est conçu, ne répond pas à cet impératif car, d'une part, il ne tient pas compte des services TER de l'Ouest lyonnais et, d'autre part, il ne permet pas un prolongement vers un service Express Ouest/Est.

Bien entendu, la cohérence entre TER et TCL doit s'appliquer à l'ensemble de l'agglomération et pas seulement à l'Ouest. Nos deux associations sont particulièrement attachées à la mise en œuvre d'une tarification unique TER/TCL et au développement de pôles intermodaux performants.

Nous vous remercions de votre implication pour que les habitants de la région lyonnaise bénéficient de services répondant complètement à leurs attentes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le Président
du CIL Centre Presqu'île

Bernard Colombaud

Le Président
de Lyon Métro Transports Publics

Bernard Girard